

# BUSSAC Info



N°88 - Janvier • Février • Mars • Avril 2004





<p><b>PIZZA FLAMME</b></p> <p><i>Pizza au feu de bois</i>  <b>A BUSSAC</b> (place des chaumes)  <b>JEUDI de 17h à 20h</b>  NOUVEAUX JOURS  DE PASSAGES ET HORAIRES  Programme à retirer au camion  Passez vos commandes au :  <b>06 09 81 78 77</b></p>	<p><b>BUSSAC</b>  <b>MULTI-SERVICES</b>  Alimentation, tabac, presse,  Point chaud, dépôt pressing  et photos  <b>Séverine AUDOUX</b>  <b>05 46 97 46 04</b>  Ouvert tous les jours, sauf le  mercredi : 7h30 – 12h30 et  16h – 20h, samedi fermeture à 19h.  Dimanche et jours fériés  8h30 – 12h 30</p>	<p><b>FROMAGERIE</b>  <b>JACQUES</b></p> <p>Marchés  Saintes- Saint Jean  Jonzac  <b>Plateaux sur commande</b></p> <p><b>05 46 74 09 57</b>  <b>06 87 83 64 91</b></p>
<p><b>INFIRMIERE</b></p> <p><b>Mme Maryline</b>  <b>VIEUILLE</b></p> <p>44, chemin des Chagnauds  17100 BUSSAC sur CHARENTE</p> <p><b>05 46 93 07 74</b></p>	<p><b>PLOMBERIE CHAUFFAGE</b>  <b>COUVERTURE</b>  <b>ZINGUERIE DEPANNAGE</b>  <b>Frédéric GELICUS</b>  ARTISAN</p> <p>Les Mailleaux  17100 BUSSAC sur CHARENTE  <b>05 46 74 50 65</b></p>	<p><b>SCIERIE</b>  <b>BRUNETEAU</b></p> <p>Vente de bois de Charpente  Sciage à l'heure</p> <p>150, route de Beauchail  17100 BUSSAC sur CHARENTE</p> <p>Portable <b>06 63 27 99 22</b>  ou <b>05 46 93 43 98</b></p>
<p><b>IMMOBILIERE</b>  <b>SANTONGEASE</b></p> <p><i>Toutes transactions</i>  <i>immobilières</i>  <b>Christian MENAUD</b>  agent commercial</p> <p><i>Tél. 05 46 93 55 25</i>  <i>port. 06 72 17 55 68</i></p>	<p><b>COIFFURE à</b>  <b>DOMICILE</b>  <b>DORIANE</b></p> <p>Vente de produits naturels  BEAUTE –FORME  BIEN-ÊTRE  <b>06 61 74 89 75</b>  Sauf le Mercredi et  Le Samedi après-midi</p>	<p><b>FROMAGERIE</b>  <b>FINE</b>  Sandrine et Régis  <b>MOREAU</b></p> <p>35, chemin des Motillons  17100 BUSSAC sur CHARENTE  <b>05 46 74 53 38</b>  E.Mail :  sandrefrom@aol.com</p>
<p><b>INSTALLATION</b>  <b>DEPANNAGE</b>  <b>CHAUFFAGE</b>  <b>SANITAIRE</b>  <b>Gilles RATEAU</b>  2, passage des Mailleaux  17100 BUSSAC sur CHARENTE  <b>05 46 74 50 32</b></p>	<p><b>PIANO</b>  <b>ACCORDEON</b>  <b>ORGUE</b></p> <p><b>Véronique GAUDIN</b>  Professeur de musique  9c, route de Beauchail  17100 BUSSAC sur CHARENTE</p>	<p><b>Mme PLANET</b>  <b>Françoise</b>  <b>COIFFURE MIXTE</b></p> <p>148, route du Val de Charente  17100 BUSSAC sur CHARENTE  <b>05 46 74 26 62</b>  avec ou sans rendez-vous.</p>
<p><b>MONGET Thierry</b>  <b>CAFE – BAR</b>  BUSSAC sur CHARENTE  <b>05 46 93 65 70</b>  Fermé le lundi ouverture 8h15  jeux vidéo –Flipper – Baby foot</p>	<p><b>INFIRMIER LIBERAL</b></p> <p><b>Thierry</b>  <b>THIBAudeau</b>  1, allée des Chaumes  BUSSAC sur CHARENTE  <b>05 46 93 44 00</b></p>	<p><b>MARQUISAUD</b>  <b>Père et Fils</b></p> <p><b>Entreprise de peinture</b>  11, chemin de la Grand'Porte  17100 BUSSAC sur CHARENTE  <b>05 46 92 06 65</b></p>

**GARAGE - STATION SERVICE DOMINIQUE PEROCHAIN**

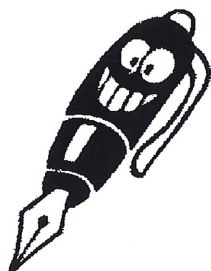
Réparation mécanique toutes marques

155, route du Val de Charente

**Tél / Fax 05 46 74 41 12**



# SOMMAIRE



## BUSSAC INFO BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 88  
Janvier- Février  
Mars-Avril 2004

Responsable de la publication :  
Christophe Dourthe.

Rédacteur en chef :  
Françoise Durand.

Comité de rédaction :  
C. Dourthe, F. Durand,  
,J-Luc Marchais, L. Meyze,  
D. Pubert, S.Bariteau  
M.C. Allinand, M. Ferreira.

ISSN : 0776-2246

imprimé à l'imprimerie de l'Etoile

- 2 Petites annonces - Dates à retenir - Coin internet
- 3 Editorial

### Informations municipales

- 4 Conseil municipal du 28/01/2004
- 6 Conseil municipal du 29 /03/2004
- 7 Conseil municipal du 05/04/2004

### Informations locales

- 9 Etat civil
- 10 Informations locales
- 12 Oron info
- 13 Ca s'est passé à Bussac
- 17 Le point sur les travaux
- 22 CCAS
- 24 Nouvelles de l'école
- 33 Nouvelles de la bibliothèque

### Foyer rural

- 34 Mot du Président
- 36 Activités des sections
- Revue de presse

**En couverture** - Eglise Notre Dame de Bussac , les saules de la grand'Porte, Port berteau.

**Au dos** - Ecole Gustave Courbet, le château, rétable et tableau de l'assomption, bordure de Charente à la grave, les moutons du paviot.

MAIRIE DE BUSSAC sur CHARENTE - 139, route du Val de Charente  
17100 Bussac sur Charente - Tél. : 05 46 93 11 11 Fax : 05 46 93 92 32  
e-mail : [mairie@bussac-sur-charente.com](mailto:mairie@bussac-sur-charente.com)



## Dates à retenir ...

**06 juin** : Brocante place d'Oron la ville

**12 juin** : Fête de l'école

**13 juin** : Elections européennes

**19 juin** : Fête de la musique à Bussac

**22 juin** : Soirée antillaise

**24 et 25 juillet** : Rallye de saintonge

## Petites annonces

### M. et Mme Joël BOUTIN

remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie en prenant des nouvelles de Nathan, suite à l'accident survenu à leur fils le 6 avril 2004.

### Michel et Nicole CHABOT

Commerçants sur les marchés saintais  
Coquillages, crustacés, poissons

Remercient leur aimable clientèle de la fidélité qu'elle leur a témoignée durant 17 années et la prient de reporter celle-ci vers Emilie et Sébastien LABATUD, qui ont pris leur succession depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004

## DATES DU BAC ET DU BREVET

**Bacs généraux** : 10, 11, 14, 15 et 16 juin

**Bacs techno** : 10, 11, 16, 17 et 18 juin

**Epreuves anticipées** : 10 et 11 juin

**Bacs Professionnels** : du 21 au 25 juin

**Brevet** : Du 24 juin au 2 juillet

## Coin internet

**www.culture.fr** : Agenda culturel proposé par le ministère du même nom, concernant toutes les manifestations se déroulant en France, avec un classement par région.

**www.volontariats.net**

**www.vie-associative.gouv.fr**

**www.social.gouv.fr**

Pour tous les jeunes, âgés de moins de 28 ans qui souhaitent s'engager dans l'action humanitaire pour une durée de 6 à 24 mois.

**www.10parjour.net** Site vous incitant à avoir la « fraîche attitude » en consommant 10 légumes et fruits frais par jour : conseils et suggestions...

**www.marmiton.com** 22000 recettes avec des sélections thématiques : rapide, bon marché, végétarien, saveurs d'ailleurs...

## N'oubliez pas les 5 règles pour acheter sur Internet :

- 1- N'achetez que sur des sites ayant pignon sur rue...
- 2- Vérifiez que vous utilisez un système de transaction sécurisé : un petit cadenas doit s'afficher...
- 3- Ne donnez pas votre code, les seize chiffres de votre carte, la date d'expiration et les 3 derniers chiffres à côté de la signature suffisent...
- 4- Assurez-vous que votre commande a bien été enregistrée : gardez le mail qui valide la commande
- 5- Si vos coordonnées bancaires ont été utilisées frauduleusement, votre responsabilité n'est pas engagée. Signalez-le par écrit à votre banque, celle-ci est tenue de vous rembourser.



**INTERNAUTES , nous attendons vos e-mails pour nous faire partager des sites que vous avez aimés...**

**mairie@bussac-sur-charente.com**



# Editorial

## Trois ans déjà !

Voici trois ans que vous avez élu l'équipe municipale. Ces élus ont accompli leur tâche avec beaucoup de disponibilité et d'ardeur tant les dossiers sont nombreux !

Certains ont cessé leurs fonctions, de nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe du C.C.A.S et je souhaite, en votre nom, les remercier tous de leur engagement.

Nous avons tenté de réaliser les projets que nous estimions les plus urgents pour la commune :

- rénovation des deux logements près de l'école
- agrandissement de la Mairie
- installation des jeux dans la cour de l'école
- rénovation de la salle municipale avec mise aux normes de sécurité
- investissements de sécurité pour les ouvriers de la commune
- travaux de voirie à divers endroits de Bussac
- investissements en matériel informatique avec l'aide précieuse du Conseil Général pour favoriser l'apprentissage de cet outil et l'accès de tous à Internet
- poursuite du développement de l'habitat avec le lotissement et les nouveaux logements à loyer modéré
- élaboration du plan local d'urbanisme pour l'avenir de notre commune : une réunion publique est prévue vers la mi-septembre ; le thème en sera la présentation du projet.

Nous avons proposé notre aide à ceux dont nous savions qu'ils pouvaient en avoir besoin et nous poursuivrons dans cette voie en vous demandant de continuer à nous faire confiance pour servir l'intérêt général.

Nous avons aussi contribué à l'action culturelle avec l'aide précieuse de la Coop Atlantique et d'autres mécènes qui ont permis notamment de créer « Pantins, Pantines ».

En raison des élections, nous avons renoncé à vous proposer la réunion annuelle de bilan de mandat du mois de mars; nous en ferons une à l'automne.

D'ici là, nous aurons l'occasion de nous retrouver à la fête de l'école le 12 juin, à la fête de la musique le 19 juin.

Bon été à tous.

Christophe DOURTHE



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2004**

**1- Démission d'une Conseillère municipale**

Le Maire informe le Conseil municipal de la lettre de démission de Madame Brigitte GAILLARD en date du 01/01/2004. Il regrette cette décision et tient à remercier Mme GAILLARD pour son investissement dans les commissions et à la réalisation de Bussac Info. Il fait savoir qu'il a transmis cette lettre à Monsieur le Sous-Préfet. Le Conseil municipal prend acte de cette démission.

**2- Fixation du montant du loyer du logement sis au 11 Impasse des Ecoles.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, renseignements pris auprès des services concernés, le logement sis 11 Impasse des Ecoles ayant été rénové, le propriétaire peut fixer librement le montant du loyer. Le loyer précédent était de 306,00 €. Le Conseil, considérant sa complète rénovation décide de fixer le coût du loyer à 373,00 € au 1<sup>er</sup> février 2004. Cette délibération annule et remplace celle du 6 novembre 2003.

**3- Aménagements spécifiques de sécurité routière au centre-bourg de la Commune : demande d'aide financière au titre de la DGE.**

Le Maire rappelle que depuis 1990, les élus ont engagé une politique de prévention et de sécurité routière dans la traversée de la Commune. Il propose de poursuivre les aménagements de sécurité au Centre-Bourg et autour des arrêts de bus prévus pour le transport scolaire. Il souhaite profiter de l'opportunité d'acquérir un terrain au lieu-dit «Le Pontreau» pour réaliser un aménagement spécifique à cette opération. Il donne connaissance de la note de présentation qu'il a établie et présente les devis relatifs à ces réalisations. Le montant total

prévisionnel de la dépense s'élève à 137 922 € HT. Après avoir délibéré, le Conseil municipal sollicite une aide de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Equipement 2004 et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette demande.

**4- Acquisition de terrain.**

Le Maire informe le Conseil municipal que M. et Mme BECHET acceptent de vendre à la Commune la parcelle cadastrée section AC N°522 d'une superficie de 182 m<sup>2</sup>. Le Conseil municipal considérant la nécessité d'acquérir ce terrain pour permettre ensuite l'échange avec les Consorts IZAMBART, accepte la proposition de M. et Mme BECHET, moyennant 15 € du m<sup>2</sup>. Il autorise le Maire ou son représentant à entreprendre les démarches nécessaires et à signer l'acte à intervenir.

**5- Echange de terrains.**

Le Maire présente au Conseil municipal la proposition de la Commune d'échanger les parcelles cadastrées section AC 525 et AC 48 contre la parcelle AC 522, en vue de la création d'un chemin rural. Le Conseil municipal accepte cette proposition et autorise le Maire ou son représentant à entreprendre les démarches nécessaires et à signer l'acte à intervenir.

**6- Syndicat des Eaux : adhésion de nouvelles communes**

Le Maire donne connaissance de la délibération prise par le Comité du Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime au cours de sa réunion du 5 décembre 2003 acceptant l'adhésion de 11 collectivités. Le maire se félicite de ces nouvelles adhésions qui vont renforcer les structures du Syndicat des Eaux, ainsi que le mécanisme de solidarité qui relie la grande majorité des communes du Département. Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord aux nouvelles demandes



d'adhésion au Syndicat des eaux de la Charente-Maritime dont la liste est annexée à la délibération du Comité du 5 décembre 2003.

### **7- Exonération de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties et de la Taxe Professionnelle en faveur des jeunes entreprises innovantes**

Le Maire informe le Conseil municipal de la circulaire préfectorale qu'il a reçue en ce début d'année 2004 relative au dispositif d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe professionnelle en faveur des jeunes entreprises innovantes, au vu des articles 13II et III de la loi de finances pour 2004. Le Conseil municipal constatant qu'il peut y avoir implantation sur la commune d'entreprises innovantes en 2004 et pour qu'elles puissent être exonérées de ces taxes, il faut qu'il y ait eu décision de l'Assemblée avant le 31 janvier 2004, décide de l'application de ces exonérations sous réserves que l'entreprise qui demande réponde aux 4 conditions citées dans la circulaire.

### **8- Versement d'une subvention exceptionnelle au Cercle Populaire.**

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il avait été décidé de verser une subvention exceptionnelle au Cercle Populaire pour venir en aide à l'Ecole qui rémunère un intervenant pendant l'inter-classe. Il propose au Conseil municipal d'inscrire un crédit de 560,00 € au C/65738. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

### **9- Questions diverses.**

➤ *Internet : protection du nom de domaine de la Commune.*

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il a pris contact avec l'AFNIC afin de protéger le nom de la Commune en «fr».

➤ *Proposition de reconduction des activités Inter-classe.*

Le Maire demande au Conseil municipal s'il souhaite que M. Thierry GUERAUD, intervenant à l'école pendant l'inter-classe, poursuive ses activités en 2004. Le Conseil municipal constatant le grand intérêt qu'y portent les élèves, accepte cette proposition. Un bilan sera établi en sa présence, et il sera examiné la possibilité de prévoir d'autres activités.

➤ *Motion de soutien à Ingrid Betancourt.*

Le Maire présente au Conseil municipal le texte de motion de soutien à Ingrid Betancourt. Le Conseil municipal décide de soutenir l'action d'Ingrid Betancourt et de la faire connaître à ses concitoyens en y consacrant une information dans le bulletin municipal.

#### **Motion de soutien à Ingrid Betancourt et à son combat en faveur d'un Etat de Droit en Colombie.**

Compte tenu du combat que mène Ingrid Betancourt en faveur de l'instauration d'une vraie démocratie en Colombie ;

Soutenant son action en faveur de la justice sociale, de la lutte contre la corruption et pour la défense des plus pauvres ;

Considérant que son enlèvement le 23 février 2002 est une entrave au débat démocratique en Colombie ;

Qu'à travers elle, nous souhaitons créer un élan de solidarité avec 3 000 autres personnes enlevées dans le pays ;

Considérant que son combat contre les narcotrafiquants est aussi le nôtre ;

Le Conseil municipal de Bussac sur Charente décide :

➤ de soutenir l'action d'Ingrid Betancourt et de la faire connaître à ses concitoyens en y consacrant une information dans le bulletin municipal.

➤ de la faire citoyenne d'honneur de la commune en regard du combat difficile qu'elle mène au péril de sa vie et de celle de ses proches en faveur du peuple colombien.

➤ de porter cette information à la connaissance de :

- Monsieur l'Ambassadeur de Colombie 22 rue de l'Elysée 75008 Paris



## Informations municipales

- Monsieur Jacques CHIRAC Président de la République  
-Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN Premier Ministre  
-Monsieur Christian PONCELET Président du Sénat  
- Monsieur Raymond Jean-Louis DEBRE Président de l'Assemblée Nationale  
- Monsieur Romano PRODI Président de la Commission Européenne rue Archimède 73 1000 Bruxelles  
-Monsieur Pat COX Président du Parlement Européen rue Wiertz 1047 Bruxelles

- Madame Elisabeth MORIN Présidente du Conseil Régional de Poitou-Charente  
- Monsieur Claude BELOT Président du Conseil Général de Charente-Maritime  
- Monsieur Michel DOUBLET Sénateur de Charente-Maritime  
- Monsieur Xavier DE ROUX Député de Charente-Maritime  
afin que, dans leurs responsabilités respectives, ils puissent œuvrer en faveur de la libération d'Ingrid Betancourt.

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2004

#### 1- Vote du taux des taxes.

Le Maire signale que la Région et le Département n'ont pas augmenté leur taux cette année. Il souhaite poursuivre la politique de hausse modérée de la fiscalité communale et propose une augmentation de 3% (l'année dernière, la hausse avait été de 4,5%) il justifie cette attitude par les investissements importants que la Commune réalise, au service des administrés et ajoute que ne pas augmenter serait une attitude démagogique. Monsieur Claude BERNIARD est partisan quant à lui de ne pas augmenter compte-tenu de la situation difficile de certaines familles de la Commune. Monsieur Bernard MIGNON ajoute qu'il est de son avis. Le Maire répond que ces familles peuvent être aidées si cela s'avère nécessaire par le CCAS. La proposition de Monsieur le Maire est adoptée par 10 voix pour et 2 contre.

	TAUX 2003	TAUX 2004
Taxe d'habitation	9,41	9,69
Foncier Bâti	18,58	19,13
Foncier non Bâti	41,60	41,60

#### 2-Emprunt opération soutien à l'investissement Région Poitou-Charentes.

Après avoir pris connaissance des dispositions arrêtées par le Conseil

Régional pour assurer l'emploi dans l'artisanat, le bâtiment et travaux publics par le Soutien à l'Investissement Public Local.

#### ARTICLE 1 :

La commune de Bussac sur Charente décide de réaliser des travaux de rénovation de la Salle Municipale, dont le coût est estimé à 105 000 €.

#### ARTICLE 2 :

Pour en assurer le financement, il est demandé à la Région, l'octroi de la prime prévue par le dispositif précité, d'un montant de 7 000 €.

Par ailleurs, la Commune décide de contracter auprès du Crédit Mutuel, un emprunt en euros, à taux fixe de la somme de 70 000 €, d'une durée de 15 ans à échéances trimestrielles. Le taux appliqué pour le financement subventionné par la Région, sera celui en vigueur lors de la réalisation du prêt.

#### ARTICLE 3 :

Monsieur Christophe DOURTHE, Maire, est autorisé à signer le projet de contrat dont le modèle est annexé à la présente délibération.

#### 3-Participation aux frais de fonctionnement du Syndicat de gestion des équipements sportifs du Collège de Saint Savinien.



## Informations municipales

Le Maire rappelle au Conseil municipal la demande qui lui avait été adressée par le Syndicat de gestion des équipements sportifs du collège de Saint Savinien pour participation aux frais de fonctionnement puisqu'un élève récemment arrivé à Bussac sur Charente y était toujours scolarisé. Le Conseil municipal accepte le règlement de cette participation d'un montant de 160,00 € qui sera inscrite au C/6554 du B.P 2004.

### 4- Remboursement Groupama.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Compagnie d'Assurances Groupama indemnise la Commune suite au bris de glace survenu dans une des classes de l'école. L'indemnisation s'élève à 407,42 €. Le Conseil accepte cette proposition.

### 5- Demande d'aide financière auprès du Conseil général pour l'amélioration de la voirie communale.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une demande d'aide financière avait été faite en 2003 auprès du Conseil Général pour l'amélioration de la voirie

communale. Cette requête n'ayant pu aboutir, il propose de la reconduire en 2004 de manière à financer la réalisation du chemin de la Combe des Chaumes. S'agissant d'une aide financière en annuité, le Conseil municipal décide de contracter un emprunt de 14 000 € auprès de la Caisse d'Epargne. Il autorise le maire ou son représentant à entreprendre les démarches nécessaires et à signer tout document afférent à ce dossier y compris la transmission de la présente délibération et du tableau d'amortissement du prêt au Syndicat Départemental de la Voirie Communale.

### 6- Aide financière à but culturel par la Coop Atlantique.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Coop Atlantique a de nouveau proposé une aide financière pour la participation à des projets culturels, pour l'année 2004, à hauteur de 1 500 €. Le Conseil autorise le Maire à signer la convention de partenariat et adresse tous ses remerciements pour cette aide.

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2004

### 1- Vote du Compte Administratif 2003.

Après sa présentation par Madame DURAND, Maire-Adjoint, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le Compte Administratif établi par le Maire.

### 2- Approbation du Compte de Gestion du Receveur.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion établi par Monsieur le Receveur.

### 3- Affectation du Résultat.

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14 (tome II, titre 3 chapitre 5). Après avoir approuvé, le 5

avril 2004 le compte administratif 2003 qui présente un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de 160 961,20 €

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

● un solde d'exécution global de :

- 6 837,01 €

● un solde de restes à réaliser dépenses de : 13 396,14 €

● un solde de restes à réaliser recettes de : 20 233,15 €

entraînant un besoin de financement s'élevant à : 0 €

VU les états de restes à réaliser au 31 décembre 2003

CONSIDERANT les besoins recensés pour l'exercice 2004



## Informations municipales

DECIDE d'affecter au budget de l'exercice 2004 le résultat comme suit :

- report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) de 100 000 €.
- Affectation au 1068 : 60 961,20 €

### 4- Budget Primitif 2004.

Monsieur le maire présente la section de fonctionnement du Budget Primitif 2004 et par la suite la section d'investissement. Le Conseil municipal vote ce budget ainsi équilibré :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 634 775,00 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 260 685,20 €

Les principales opérations retenues sont :

- a) La restructuration de la Salle municipale
- b) Aménagements liés à la sécurité aux abords du virage du Pontreau dans le cadre de la demande de DGE.
- c) Prolongation de la piste cyclable

- d) Pose de bordures entre la Croix et les Motillons
- e) Assainissement pluvial chez Judet

### 5- Questions diverses.

➤ Monsieur MARCHAIS présente le devis établi par le SDEER pour l'éclairage de la Fontaine des Guilloteaux d'un montant de 7 481,00 € pour 4 points lumineux. Le Conseil municipal adopte la proposition.

➤ Monsieur le Maire fait savoir que la Commune a demandé une étude sur un éventuel projet d'éclairage de l'église. Lorsque le devis sera en sa possession, le Conseil municipal étudiera la proposition et sollicitera une subvention auprès de la Saintonge Romane.

➤ Monsieur BERNIARD demande s'il serait possible de fixer un panneau d'affichage près de la boîte aux lettres PTT, qui serait exclusivement réservé à l'annonce des manifestations.





## Etat civil



### Naissances

*Bussac-info est heureux de saluer la venue de :*

- Mathias PATROUILLAULT né le 11 février 2004, fils de M. Emmanuel PATROUILLAULT et Mme Vanessa MORANDIERE, 5 Chemin des Bacheliers.
- Gabriel HERMIEUX né le 26 février 2004, fils de M. et Mme Laurent HERMIEUX, 16 Chemin des Grands Champs
- Nolann GUINOT né le 20 mars 2004, fils de M. et Mme Frédéric GUINOT, 33 Chemin des Grands Champs
- Joshua VANGREVELYNGHE né le 1<sup>er</sup> avril 2004 fils de M. et Mme Stéphane VANGREVELYNGHE, 173 Route du Val de Charente
- Thalia GAUTREAU née le 25 avril 2004 fille de M. et Mme Reynald GAUTREAU, 15 Impasse des Ecoles

*Bienvenue également à Julia et Fanny CHARLOPEAU nées le 5 janvier 1998 à HAÏTI et arrivées à Bussac le 27 février 2004 (voir article page 15 )*

### Décès

*Bussac-info présente ses plus sincères condoléances à la famille de :*

- Alexandrine MUSSEAU veuve CHIRON décédée à BUSSAC le 17 janvier 2004.
- Jean-Louis PIGNON décédé à SAINTES le 15 février 2004.
- Georges TESSIER décédé à BERNEUIL le 27 février 2004.

**Nous n'avons pas toujours connaissance des décès d'ex-bussacais (actes d'état civil délivrés par la dernière commune de résidence). Toutefois, à chaque fois que nous en serons informés, ces décès seront relatés dans ce journal.**

### Décès hors commune

*Bussac-info présente ses plus sincères condoléances à la famille de :*

- Elise LOIRY décédée à ST ANDRE DE CUBZAC le 17 janvier 2004.
- Renée DORE décédée à ST GEORGES DE DIDONNE le 6 mars 2004.
- Francis DORE décédé à BAYONNE le 14 mars 2004.
- Madeleine JOBARD décédée à COGNAC le 23 mars 2004.

## Recensement militaire

**Il est obligatoire à 16 ans pour les filles et les garçons.**

Jeunes gens nés en mai, juin, juillet, août 1988, présentez-vous en mairie, munis du livret de famille dès la date anniversaire de vos 16 ans. Cette démarche est indispensable pour pouvoir assister à la journée d'appel à la préparation à la défense mais aussi pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.





## Elections régionales des 21 et 28 mars 2004

Résultats 1er Tour	
Inscrits : 912 Votants : 640 Exprimés : 613	
Candidats	Voix
Ségolène ROYAL	278
Elisabeth MORIN	160
Jean-Romée CHARBONNEAU	66
Gérard FONTENAY	60
Claude QUEMAR	49

Résultats 2 <sup>ème</sup> Tour	
Inscrits : 912 Votants : 692 Exprimés : 668	
Candidats	Voix
Ségolène ROYAL	396
Elisabeth MORIN	211
Jean-Romée CHARBONNEAU	61



*Tous nos remerciements à toutes les personnes qui ont procédé aux dépouillements.*

### Lutte contre le bruit :

Le Maire tient à rappeler que le conseil national du bruit préconise la pratique de certaines activités bruyantes :

**Les jours ouvrables de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h30**

**Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**

**Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

**L'utilisation d'engins bruyants est limitée à ces horaires.**

**Essayons de respecter calme et silence aux horaires des repas, en soirée et les dimanche après-midi.**

Le Maire informe également que les propriétaires d'animaux sont tenus de respecter ces consignes en ne laissant pas leurs animaux dehors toute la journée en leur absence.



### Tri sélectif

Récapitulatif pour mai, juin, juillet, août et septembre 2004

TOUS LES JEUDIS		
<u>Emballages recyclables</u> Bouteille plastique, boîtes métalliques, briques, cartonnettes	<u>Verre</u> Bouteilles, bocaux, pots en verre.	<u>Papiers</u> Journaux, magazines, prospectus .
.....	.....	06 mai
13 mai	27 mai	.....
03 juin	.....	10 juin
17 juin	24 juin	.....
1 <sup>er</sup> juillet	.....	08 juillet
22 juillet	29 juillet	.....
05 août	.....	12 août
19 août	26 août	.....
02 septembre	.....	09 septembre
16 septembre	23 septembre	.....
30 septembre	.....	.....

#### **Pensez à sortir vos contenants le mercredi soir après 19h00**

Rappel : Ramassage des encombrants à domicile sur demande. **Prendre Rendez-vous au 05.46.98.07.19**  
Les personnes qui souhaitent disposer de caissettes jaunes et bleues peuvent venir les retirer en mairie.  
Des sacs plastiques jaunes (emballages recyclables) sont aussi à votre disposition.

### Danse de salon

En raison des travaux dans la salle municipale, les cours de danse de salon proposés par l'Atelier Chorégraphique de Saintes ont lieu depuis le début de l'année 2004 à la salle municipale de St Vaize, salle mise gracieusement à la disposition des danseurs.

Nous remercions très chaleureusement l'équipe municipale de St Vaize qui a permis aux danseurs bussacais de poursuivre chaque mardi soir leur perfectionnement dans les divers pas de danse .

### **Samedi 19 juin 2004 : fête au village**

La municipalité et le Foyer Rural seront heureux de vous accueillir place d'Oron la Ville le 19 juin pour passer avec vous une soirée conviviale et rythmée.

Les préparatifs ont déjà commencé avec la participation des élus pour dresser « le feu de St Jean » et vous offrir le verre de bienvenue, du Foyer Rural pour assurer un service de restauration rapide et de Pascal Bégaudeau à la sono et aux lumières pour présider le bal de fin de soirée.

Toutefois, comme les années passées, nous avons besoin de vous pour animer la 1<sup>ère</sup> partie. N'hésitez pas, chanteur, danseur, musicien, conteur etc..., venez le temps de quelques notes de musique, occuper la scène et partager avec la population votre passion : accueil chaleureux garanti à chaque participant.

Pensez dès maintenant à réserver votre soirée !.

**Afin de faciliter le déroulement, merci à tous les volontaires de bien vouloir s'inscrire en mairie.**



## ORON INFO

### Un peu de tourisme dans la région d'Oron...

Jorat et Haute Broye, paysages de forêts et d'espaces verts. Interface entre Lausanne et l'arrière pays, c'est toute la Région d'Oron qui vous accueille.

Balades à pied, à vélo, à cheval. Des haltes qui valent le détour, étapes gourmandes, curiosités...

Connaissez-vous le plus grand menhir de Suisse ?

*Le plus grand menhir de Suisse...à Essertes.*



La culture en Région d'Oron n'est pas en reste. Le théâtre du Jorat à Mézières, le Café-Théâtre « Chez Barnat », la fondation l'Estrée à Ropraz, la Galerie du Jorat à Mézières, le Château d'Oron, le Zoo de Servion, le Tropicarium de Servion, la ferme musée Troncs à Mézières, la Verrerie du Jorat à Corcelle-le-Jorat, vous offrent tout un choix de divertissements auxquels s'ajoutent les mille facettes de la vie de nos villages et sociétés. La Région vaut le détour et le séjour !



*Le château d'Oron sous la neige*



*La forêt de l'Erberey nous invite à la promenade...*



## Ca s'est passé à Bussac...

### Le 19 mars 2004

De nombreux habitants et anciens combattants se sont retrouvés au monument aux Morts pour commémorer l'anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie le 19 mars 1962.

Cette date a été ratifiée par le peuple de notre Pays par référendum et reste pour les adhérents de la FNACA la seule, pour honorer les victimes civiles et militaires de cette guerre.

Tout en le commémorant le 5 décembre, date choisie par le Président de la République, les adhérents de la FNACA veulent continuer à se rassembler le 19 mars et de nombreuses communes avaient pavosé le monument aux Morts.

A Bussac, les élus se sont associés à cette cérémonie.

### Un Bussacais à l'honneur : Monsieur Abel FAVEAU

Faveau Abel

Le Chagnaud 8 Mars 2004

Monsieur le Maire

Je viens vous dire que pour les cérémonies de l'armistice je ne pourrais plus faire l'appel des Morts.

Pour le 11 novembre c'était beau de voir tous les enfants accompagnés de leurs grands-parents au pied de ce monument, cela me la rappelle les souvenirs de ma enfance, la 1<sup>re</sup> fois que j'y suis venu c'était en 1925

A un moment de cet appel j'ai ressenti une gêne, j'étais au bord des larmes.

Maintenant je ne dirais plus le nom de ces morts qu'ils dorment en paix

Je vous prie d'agréer Monsieur le Maire ma parfaite considération.

Faveau

### Réponse à Mr Abel Faveau :

Cher Monsieur,

Je réponds à votre courrier du 8 mars par lequel vous m'annoncez que vous ne lirez plus l'appel des Morts.

Permettez-moi de vous faire part de mon émotion à la lecture de votre lettre.

Depuis vingt ans, de nombreux enfants de Bussac vous ont entouré chaque 8 mai et 11 novembre ; ils ont sans doute la gorge qui s'est nouée, en vous écoutant ; c'est la même sensation qui fût la vôtre lorsque vous êtes venu vous recueillir pour la première fois en 1925.

Vous avez vu hélas la liste des Morts se modifier au fil du temps et des guerres...

Je vous remercie, au nom de tous les élus de la commune, de votre fidèle présence, tout au long de ces années, et je vous souhaite de continuer à vivre auprès des vôtres, aux Chagnauds, encore longtemps.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire, Christophe Durthe





### Vœux au personnel communal et inter-communal

Le 8 janvier, les élus du Conseil municipal ont convié l'ensemble des agents de la commune et les personnels de la communauté de communes qui travaillent à l'école.

Lors de cette amicale réunion, le Maire les a remerciés pour la qualité de leur travail et les efforts fournis en vue de servir la population de la commune.

Il leur a souhaité une excellente année 2004, en les assurant du soutien et de la confiance des élus.

Le verre de l'amitié a ensuite été servi autour d'une galette des rois !

Félicitations à Ghislain Péault qui a été décoré de la médaille de d'argent .



---

### Plan Local d'Urbanisme

L'élaboration du plan local d'urbanisme se poursuit au rythme d'une réunion mensuelle.

Après avoir présenté le projet d'aménagement et de développement durables, les élus travaillent à l'écriture du règlement de ce plan , aidés par les agents du service urbanisme de la communauté de communes et du cabinet conseil Créa.

Cette étape est importante puisqu'elle conditionne les règles qui s'appliqueront à l'avenir sur le territoire de la commune.

Il s'agit de définir les étapes et les lieux de l'urbanisation future de la commune et les moyens de relier ces zones d'habitat entre elles, et au reste de la commune, notamment à l'école et aux commerces du bourg.

Il faut aussi se pencher sur le délicat problème de l'assainissement et de la sécurité contre les incendies.

Les résultats de ce travail seront présentés au début de l'été aux services de l'Etat et ensuite nous aurons le plaisir de vous les exposer au cours d'une réunion publique , sans doute vers la fin septembre.

## La section micro-informatique a démarré !

Les ordinateurs que nous avait promis le conseil général, enfin arrivés à bon port, ont été installés dans la salle du réseau d'Aide et depuis, chaque lundi et mercredi soir de 20h30 à 22h30, Jean-Pierre PELLETREAU anime cette section en faisant découvrir à ses « élèves », d'ailleurs très attentifs, les mystères du langage informatique, du système d'exploitation ...etc..enfin bref, tout ce qu'on ne sait pas lorsqu'on se lance dans l'achat d'un ordinateur et qui provoque chez leurs utilisateurs néophytes de grosses colères et des sacrées poussées d'adrénaline !

Ce groupe de futurs « pros du micro », adultes en activité ou retraités ont déjà tous un PC à la

maison, mais le niveau est.....ce qu'il est ! Comme le dit avec humour l'animateur : « la marge de progression est...intéressante ! »

La section souhaite également être un lieu d'échange pour les utilisateurs plus confirmés.

Le matériel existant n'est pas « dernier cri », mais a quand même permis à la section de démarrer.

Vu le succès et la motivation constatés, la municipalité promet d'investir dans un matériel plus performant.

Tous nos remerciements à Jean-Pierre PELLETREAU qui assure l'animation des séances bénévolement .



*Il n'y a pas de doute, ils sont « accros » !*

**Le poney-club LE FER A CHEVAL en partenariat avec l'association AREI un bouchon : un sourire, a ouvert ses portes au public le 1<sup>er</sup> mai sur notre commune. Désormais, les poneys ainsi qu'un point de collecte de bouchons, vous y attendent très nombreux !**

**PONEY CLUB LE FER A CHEVAL  
8 chemin des motillons  
17100 BUSSAC SUR CHARENTE  
tél : 05.46.93.44.37**



## Quand le bonheur des uns fait le bonheur des autres....

C'est l'histoire d'Ivania et Ivanika, des petites jumelles Haïtiennes de 6 ans qui attendaient un papa et une maman dans un orphelinat de Petionville à côté de Port aux Princes...

Leur rêve allait devenir réalité grâce à un couple de Bussacais, Jocelyne et Jonathan CHARLOPEAU . Ces derniers depuis décembre 2002 multipliaient les recherches et les démarches administratives concernant l'adoption et, grâce aux informations données par EFA 17 (Enfance, Famille, Adoption à La Rochelle) ils avaient réussi à entrer en contact avec le groupe « Sourire d'Amour » et via Internet, à être en liaison avec la directrice de cet orphelinat .(Inès Joseph, une femme admirable, maintenant Ministre des affaires sociales en Haïti)

« Avoir confiance et rester patient » était ce que se répétait sans cesse le couple, et il avait raison car en juillet 2003, il recevait à quelques jours d'intervalle, leur agrément et une proposition d'adoption pour 2 fillettes. Il a fallu encore attendre 6 mois, en patientant avec des échanges de photos, cassettes vidéos et coups de téléphone, avant que parents et enfants puissent enfin se rencontrer : c'était en février dernier à l'aéroport de Port aux Princes ! Ivania et Ivanika étaient devenues Julia et Fanny CHARLOPEAU !!

Ils étaient partis avec l'intention de passer 15 jours dans le pays de leurs filles avant de rentrer en France, mais les événements d'Haïti leur ont fait boucler précipitamment leurs valises ! Depuis, pour Julia et Fanny, tout n'est que découverte et émerveillement : de « froid maman froid » en arrivant en France avec en prime la neige à Bussac, à « qu'elle est belle ta cabane ! » en découvrant leur nouvelle maison, en passant par l'apprentissage du vélo, la sensation de rouler en voiture, la diversité de notre nourriture, et bien d'autres choses, elles sont passées très rapidement du créole au français et ont voulu très vite aller à l'école où toute la classe les attendait avec beaucoup d'impatience : Régis AUBIN, leur maître, avait préparé les enfants de « Mat Sup » à leur arrivée, favorisant ainsi au mieux leur intégration.

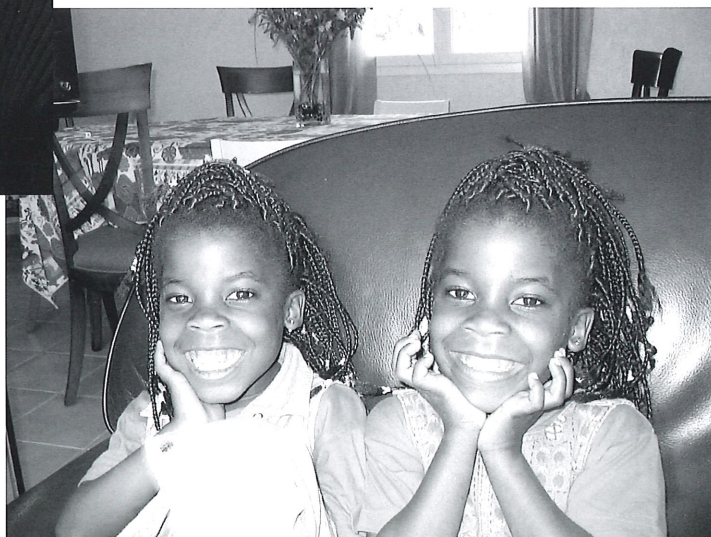
Beaucoup d'investissement personnel, des heures passées devant l'ordinateur, dans les dossiers et au téléphone, ont permis à ce couple de réaliser une double adoption en un temps record. Jonathan CHARLOPEAU, toujours sur la brèche, a réussi bien des fois à diviser par 2 ou par 3 les délais habituels ! Mais quelle récompense au bout du chemin !

Bienvenue à Fanny et à Julia et tous nos vœux de bonheur à cette nouvelle famille bussacaise !



*Une famille enfin réunie !*

*Deux petites filles espiègles qui savourent leur nouveau bonheur.....*





## Le point sur les travaux

### Lotissement des Grands Champs :



Les huit logements HLM ont pu accueillir comme prévu leurs locataires à la fin du mois de février. Les entreprises ont respecté les délais fixés. Les dernières petites finitions ont été réalisées. Bussac info souhaite la bienvenue à ces nouveaux bussacais.

### Sentier de randonnée :

Avec le retour des beaux jours, le sentier des « Trois moulins » mis en place par la Communauté de communes du Pays santon en partenariat avec la commune de Bussac, est prêt à recevoir les randonneurs. Deux observatoires devraient être mis prochainement en place dans le secteur de Rocheffolet. Une plaquette recensant les 19 circuits de la Communauté de communes devrait être éditée et diffusée.



### Espaces verts:

Les massifs de la Route départementale en face de l'école viennent d'être réaménagés. Stéphane Pasquier et Olivier Leroy ont mené à bien ce projet en concertation avec Mesdames Pubert (maire-adjointe) et Bariteau (conseillère municipale). Le responsable des espaces verts de la ville de Saintes doit se rendre sur place prochainement pour voir si les conseils qu'il a prodigués ont porté leurs fruits.



Comme chaque année avant le printemps, les arbres bordant la route départementale et ceux situés dans les espaces publics ont subi la taille habituelle.

Le terrain de foot a fait l'objet de soins importants. Alain Moisy l'a tout d'abord roulé, grâce au cylindre prêté par l'entreprise Gaudy-Bonneau, afin de le rendre plus praticable. Ensuite, il a été scarifié, grâce au matériel prêté par la commune de Fontcouverte.

Enfin, profitant des vacances scolaires, un désherbage a pu être entrepris.

Les trois taupes qui avaient élu domicile sous le point de pénalty ont été priées par Jean-Louis Faveau d'aller voir ailleurs.

A la fin de la saison, plus d'une cinquantaine de tonnes de sable devrait y être épanchée.

Les responsables du club réfléchissent à l'acquisition de matériel d'entretien.



## Informations locales

**Voirie :** Des travaux d'élagage des haies bordant les voies communales ont été confiés par la commune à l'entreprise Jaguenaud. Ils étaient devenus indispensables dans certains secteurs où la végétation rendait la visibilité ou le passage de certains véhicules difficiles. Pour les chemins ruraux, ce sont les employés communaux qui sont intervenus au cours de l'hiver.



Des passages surbaissés viennent d'être réalisés sur les trottoirs afin de faciliter les déplacements des personnes handicapées. Notre priorité est de permettre un accès plus aisé aux équipements publics, aux commerces et au cabinet médical. Les membres de la commission voirie qui ont « planché » sur ce projet ont pu se rendre compte du travail qu'il y avait à réaliser en ce sens. Nous sommes bien sûr à l'écoute de toutes remarques ou propositions. Notons que ces passages surbaissés faciliteront également la tâche des parents qui promènent leur progéniture en poussette.



Prochainement des places de parking seront réservées, il ne reste plus qu'à poser les panneaux.

Les travaux d'enfouissement des réseaux EDF (lignes HTA) dans le secteur de Jarry et de chez Tessier sont terminés. La remise en état de la Route départementale 234 reste à réaliser complètement.

Un chantier important, prévu de longue date, vient de débiter aux Judets. Il a pour but de canaliser les eaux de pluie de la route afin de les diriger vers la vallée. C'est l'entreprise Gaudy-Bonneau qui s'est vue confier la réalisation de ces travaux.



Des travaux d'écoulement des eaux pluviales ont été réalisés aux Deaux et à Choisy.

Les derniers travaux de nettoyage de la Grave du château suite au chantier de rénovation du SAS ont eu lieu dès que la Charente a retrouvé son lit.





### Travaux à l'école :

Depuis la mise en place des jeux dans la cour de l'école à l'été dernier, des petits travaux d'aménagement restaient à faire. Pendant les vacances de février, les employés communaux ont réalisé une allée en pavés afin que les grands puissent se rendre aux jeux sans traverser la pelouse peu praticable à cette saison. Ils en ont profité pour remettre en état les parties où la pelouse avait disparu.



### Equipements :

Après les employés communaux, ce sont les véhicules qui viennent d'être dotés d'équipement de sécurité réglementaires : girophare pour la voiture et triflash pour le camion. De quoi alerter la vigilance des automobilistes lors des travaux de voirie.

### Fontaine des Guilloteaux :

Les travaux de remise en valeur de la fontaine et du lavoir sont terminés. L'équipe du SAS a réalisé un travail dont la qualité fait l'unanimité.



Il nous reste maintenant à aménager au mieux cet endroit.

Il y a peu, notre employé jeune, Olivier Leroy, a planté un arbre. Le choix s'est porté sur le bouleau verruqueux (bouleau blanc) qui

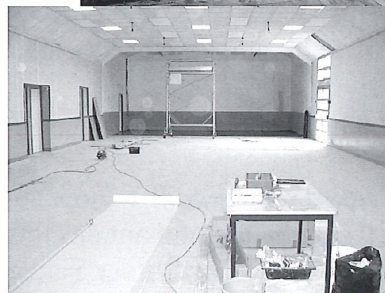
semble bien adapté au terrain. D'ici quelques années nous pourrions profiter de son ombre. D'autre part la commune a confié au Syndicat départemental

d'électrification et d'équipement rural le soin de mettre en lumière ce secteur. Les fourreaux avaient été mis en place à l'occasion des travaux de rénovation.

### Bâtiments :

Les nombreux électeurs qui se sont déplacés à l'occasion des élections régionales ont pu constater l'avancement des travaux de la salle municipale. C'est un des gros chantiers de l'année 2004.

Le sol a été entièrement refait, la scène a été démontée.



De nouveaux sanitaires ont été construits. Il reste à refaire les tapisseries et les peintures.



Si tout va bien, elle devrait être de nouveau être opérationnelle dès le début du mois de mai



## Informations locales

---

Ces travaux apporteront un plus grand confort et une plus grande fonctionnalité à notre salle municipale qui avait besoin d'un petit coup de jeune et de mise aux normes de sécurité.

Une autre tranche de travaux devrait concerner la cuisine.

### **O.P.A.H**.ou Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays Santon.....

**Rappel : Date limite de dépôt des dossiers : 31 décembre 2004**

#### **Qu'en est-il?**

Conformément à la convention du suivi-animation de l'OPAH, signée entre l'Etat, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), la Communauté de Communes du Pays Santon et la ville de Saintes, l'opération arrive à échéance pour les communes extérieures à Saintes. En effet, il est prévu une prolongation sur la ville centre jusqu'au 31 décembre 2006. Un bilan intermédiaire de l'OPAH a permis de constater que les retombées économiques sont très intéressantes pour la communauté car 57% des artisans qui interviennent dans ces travaux sont issus de la CDC. Deux types de propriétaires sont concernés par cette action et distingués par la spécificité d'occupation de leur logement.

Ainsi, nous pouvons préciser que :

> ***pour le propriétaire « occupant »*** : une subvention est accordée selon les ressources ; elle peut représenter 20 à 35 % du montant des travaux.

En 2003, 22 dossiers ont été ouverts sur Saintes et 18 dans les autres communes de la CDC.

La moyenne des subventions est évaluée à 2335 €. La nature des travaux est partagée entre les toitures ( 34%), le chauffage ( 21%), la menuiserie ( 20%), le ravalement de façade ( 9%), et les sanitaires ( 3%)

> ***pour le propriétaire « bailleur »*** : une subvention est possible à hauteur de 20% ( libre choix du locataire et du montant du loyer) ; et de 45 à 55 % pour les logements conventionnés c'est-à-dire que le montant du loyer est calculé selon le nombre de m<sup>2</sup> de surface corrigée . Le locataire devra alors répondre aux conditions de ressources.

En 2003, 43 logements ont été réhabilités sur la CDC dont 33 sur la ville de Saintes.

A l'heure actuelle, 25 logements initialement vides ont été remis en location .

La moyenne des subventions est évaluée à 6252 €. La nature des travaux est partagée entre la menuiserie ( 21%), la maçonnerie ( 20%) , l'électricité (14%) et la plomberie/sanitaire ( 10%).

*Pour tous renseignements, adressez-vous à :*

**La Maison de l'Habitat** - 29 bis, rue Alsace Lorraine ; 17100 Saintes

( 05.46.94.54.05 /fax: 05.46.96.37.82).

*Les permanences ont lieu sans rendez-vous le mardi (9h-12h/14h-17h) et le mercredi (9h-12h).*

Pour les propriétaires « occupant », vous devez vous munir de l'avis d'imposition 2002, des devis et d'un certificat de la caisse de retraite selon les cas.

Pour les propriétaires « bailleur », vous devez vous munir uniquement des devis et du plan des travaux car aucune condition de ressource n'est exigée.

## Faut-il demander un permis de construire ou déposer une déclaration de travaux avant de réparer ou de construire

Réfection et remise en état de la toiture, de portes et de fenêtres.	Aucune formalité
Reconstruction à l'identique de la toiture, remplacement de fenêtres, portes ou volets et tous autres travaux de réparation ou de réfection qui ne modifient pas l'aspect extérieur ou le volume du bâtiment ou ne créent pas de niveaux supplémentaires.	Aucune formalité
Travaux de réparation et d'entretien ou travaux de réfection effectués avec d'autres matériaux que ceux initialement	Déclaration de travaux
Travaux de ravalement	Déclaration de travaux
Reconstruction de la toiture incluant des modifications par rapport à la toiture détruite.	Déclaration de travaux
Reconstruction d'un bâtiment partiellement démoli lorsque aucune surface de plancher n'a été détruite ou lorsque les surfaces de plancher détruites et à reconstruire sont inférieures ou égales à 20 m <sup>2</sup> .	Déclaration de travaux
Reconstruction d'un bâtiment partiellement démoli ayant pour effet de reconstruire ou créer une surface de plancher supérieure à 20m <sup>2</sup> .	Permis de construire
Reconstruction d'un bâtiment entièrement démoli même avec des matériaux épargnés par les intempéries.	Permis de construire

Nota 1: Si les travaux sont situés dans un secteur sauvegardé, une autorisation spéciale est toujours requise. Se renseigner auprès de votre mairie ou de la Communauté de Communes du Pays Santon.

Nota 2: Dans tous les cas si les travaux concernent également l'assainissement, il est indispensable de les déclarer au Syndicat des eaux, via la mairie, pour obtenir un certificat de conformité pour l'installation.



## CCAS

### NOCES D'OR A LA GRAND'PORTE !

C'est le 20 mars 1954 que se sont mariés Pierrette et Jacky DAUNAS, il y a tout juste 50 ans !

Heureux parents de 3 enfants et heureux grand-parents de 5 petits-enfants, ils se sont installés à Bussac en 1957 « chez la cousine, o qué rateau ! » En 1964, ils achètent le bout de terrain d'en face et, maçon de métier, Monsieur se lance seul dans la construction de sa maison, avec tout de même Madame .....comme manœuvre, qui passait les parpaings après avoir effectué son service au château de Bussac !

Après une vie active bien remplie, il a pu prendre sa pré-retraite à 56 ans, et depuis, sans gros problème de santé, ils en profitent..... et ils ont bien raison !!

A part un coup de main donné aux enfants pour leur maison, Monsieur prend du bon temps et se livre à ses passions : le matin, un petit tour au jardin, l'après-midi c'est pétanque, entraînement ou concours selon les jours. Egalement très friand des champs de courses, Jacky galope (lui aussi !) de Royan à Chatelaillon ou Angoulême pour suivre ses chevaux préférés ! Tout ceci sans oublier la chasse et la pêche qu'il pratique occasionnellement pour prendre l'air....

Pierrette, elle, se livre à d'autres occupations en compagnie de sa copine Yvette : Au moins une fois par mois elles vont danser, et pratiquent très régulièrement la marche à pied en sillonnant les chemins bussacais. De temps en temps elles s'éloignent un peu plus et partent visiter la France, l'Autriche, l'Espagne, la Suisse...rien ne les arrête ! Le secret de longévité de Pierrette et Jacky semble bien être l'équilibre qu'ils ont su trouver en gardant chacun une petite part d'indépendance, et leur fierté est de pouvoir réunir régulièrement autour de leur table toute leur descendance. Ces noces d'Or se fêteront au restaurant le 22 mai prochain, en famille bien sûr, et nous leur souhaitons de passer une excellente journée, bien entourés !!



### Aide à l'enfance

La PAJE, Prestation d'Accueil Jeune Enfant, a vu le jour depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Une prime à la naissance pour le 1<sup>er</sup> enfant de 800€ sera versée au 7<sup>ème</sup> mois de grossesse. A la naissance du bébé, une allocation de 160€ mensuels prendra le relais jusqu'à ses 3 ans. Cette allocation est versée sous conditions de ressources. Renseignez-vous auprès de votre caisse d'allocation familiale.

#### Rappel des permanences de l'assistante sociale

Mairie de Bussac

2<sup>ème</sup> mardi du mois le matin

Mairie de Fontcouverte

2<sup>ème</sup> mardi du mois l'après-midi

Mairie de St Vaize

4<sup>ème</sup> mardi du mois le matin

Délégation Territoriale (Annexe du conseil général-crs Paul Doumer à Saintes)

3<sup>ème</sup> mardi du mois le matin

---

La canicule a eu de graves conséquences sanitaires. Affaiblies sur le plan physique, les personnes âgées et isolées doivent bénéficier du soutien et de l'attention de leur environnement par une solidarité de proximité. Le ministère des affaires sociales et de la solidarité préconise ces recommandations :

- **Se réhydrater en augmentant sa consommation de liquides ainsi que d'aliments riches en eau.**

(2l d'eau/jour, consommer melons, fraises, pastèques...)

- **maintenir la température corporelle et maintenir un minimum d'activité physique**

(humidifier le corps, ne pas sortir aux heures chaudes, vêtements légers...)

- **repérer les signes d'alerte de la déshydratation**

(très grande fatigue, confusion, comportement incohérent, chutes..)

Nous vous informons que la liste des assistantes maternelles agréées est consultable en Mairie



**En cas de doute, n'hésitez pas à consulter votre médecin !**



# Nouvelles de l'école

## Conseil d'école du 26 mars 2004

Présents : Mme Ganthy, Mme Boquet, Mme Canciani, Mr Chastanet Mr Aubin, Mme Pubert, Mme Bariteau, Mme Guicheteau, Mme Moreau, Mr Laye, Mr Bernazeau, Mr Ferrer, Mr Gaucher, Mme Ferrer, Mr Dourthe..

**Secrétaires** : Mr Laye, Mme Guicheteau

### Mise en place du projet d'école

#### **1/ RASED : Actions menées depuis la rentrée 2003 . (axe 2 du projet d'école)**

**Aide à l'analyse des évaluations CE2** : Ce travail permet de repérer les lacunes des élèves et de mettre en place des projets d'aide personnalisée.

**Mise en œuvre des groupes conversationnels** : Les enfants de moyenne section ont participé à ces groupes conversationnels. Ils ont pour but de permettre à l'enfant de s'exprimer plus aisément dans le groupe, d'écouter l'autre et de partager la parole. Ils n'ont pas pu être mis en place pour les GS, pour des raisons de disponibilité du réseau.

**Entretiens avec les parents** : Parents et enseignants de l'école et du réseau se retrouvent afin de définir ensemble les moyens d'aider les élèves qui rencontrent des difficultés ponctuelles ou plus durables.

**Réunions de l'équipe éducative** : Dans le cas où l'école ne peut, seule, apporter une aide à l'enfant et à sa famille, tous les intervenants auprès de l'enfant se réunissent pour trouver les solutions les plus adaptées. Cela peut aller de l'aménagement pédagogique dans la classe sous la forme d'un projet d'intégration à une proposition d'orientation vers un enseignement spécialisé. Les propositions de l'équipe sont alors soumises à une commission spéciale -la CCPE- qui les valide ou qui propose d'autres voies. Cela a été fait pour des enfants de cycle 2.

**Projets d'intégration** : Concernant les enfants présentant un handicap et qui peuvent être intégrés dans une classe à temps partiel. Le débat a été amorcé par les parents, sur l'intérêt pour les enfants de côtoyer des enfants handicapés mais aussi sur les difficultés de mise en place en l'absence d'auxiliaire de vie.

**Aides directes** : Les membre du RASED prennent des élèves qui ont besoin d'une aide pédagogique ou / et relationnelle. Des élèves de tous niveaux peuvent être concernés. Par manque de disponibilité, seul le maître G intervient.

#### **2/ Projet d'école, axes 1 et 3:**

Les activités de langue suivent leur cours.

Tout ce qui concerne l'axe 3 en l'EPS a été fait (VTT, orientation )

#### **Projet environnement** :

##### **Les projets avec intervenant :**

Pour le cycle 2, la moitié des sorties a eu lieu ; en effet, Olivier Douhaud l'intervenant environnement, a démissionné de la CDC. Cependant, Mme Ganthy va terminer le projet.

## Informations locales

Pour le cycle 3, les sorties environnement n'ont pas eu lieu faute d'intervenant (étude de mare, friche, culture, aménagement de l'espace par l'homme). Aussi, une demande à la CDC a été faite pour que les classes de Mr et Mme Ferrer puissent bénéficier de la présence d'une nouvelle intervenante qui viendrait de la Rochelle.

**Les visites du zoorama de Chizé**, découverte des animaux et de leur régime alimentaire, ont eu lieu le 5 pour les classes des CP-CE1 et CE2-CM1 ; et le 6 avril pour les deux classes de maternelle.

**Le projet spécifique au CM2** avec sorties multi activités est remis en cause, faute de financement par la CDC. Une étude est en cours pour envisager de financer le projet par nos propres moyens.

**Suite aux sorties sur le terrain avec course d'orientation** les CP-CE1 devraient participer au trophée du jeune orienteur, animation orientation réunissant plusieurs communes de la CDC.

### **L'activité jardinage des CP-CE1 :**

- Participation aux ateliers organisés par GAMM VERT,
- 2 arbres vont être plantés dans la cour de l'école, un gingko biloba et un sapin,
- le massif devant le local du réseau a été reconstitué et l'activité du potager va reprendre.

### **Aspect culturel :**

Les élèves de la classe de Mme Ferrer devaient faire des percussions africaines afin d'enregistrer un CD pour l'envoyer au Mali. La CDC avait proposé une personne pour encadrer cette activité, malheureusement, il est difficile de monter le dossier d'agrément de cette personne. Affaire à suivre ...

### **Rentrée 2004 :**

#### **Effectifs :**

PS : 11+ 4 demandes de la commune de St Vaize  
MS : 18  
GS : 15  
CP : 19  
CE1 : 14

CE2:11  
CM1:11  
CM2:12

**Soit 114 élèves**



### **Répartitions prévisionnelles :**

1 classe de 11 CM1 et 12 CM2 soit 23 élèves  
11 CE2 et 14 CE1 soit 24 élèves  
19 CP  
15 GS et 9 MS soit 24 élèves  
15 PS et 9 MS soit 24 élèves

### **Interventions interclasse du 2ème trimestre :**

Pour les CE1-CE2 : 18 élèves ont participé aux activités interclasse avec Mr Guéraud

- 1<sup>er</sup> mois : gymnastique
- 2<sup>ème</sup> mois : tchouk ball
- 3<sup>ème</sup> mois : freesby

Pour les CM1-CM2 :

- 1<sup>er</sup> mois : jeu de rôle, mime (18 enfants)
- 2<sup>ème</sup> mois : hand-ball (13 enfants inscrits seulement 4 présents)
- 3<sup>ème</sup> mois : jeux d'opposition (18 enfants)



## Informations locales

---

### Questions diverses :

#### Piscine :

8 séances sont prévues pour les CP-CE1

6 séances pour les CE2-CM1

2 séances pour les CM2 afin de savoir où ils en sont au niveau natation car obligation de savoir nager en 6ème.

#### Culture « Pantin, Pantine » :

L'association « Cercle Populaire » va présenter sa candidature au trophée de la meilleure initiative culturelle en milieu rural de Poitou-Charentes et concourir dans la catégorie chant.

Les trois premiers de chaque catégorie de ce concours se verront remettre respectivement un chèque de 1500,750 et 300 euros .Il y aura de plus un prix spécial doté de 3000euros.

#### Fête de l'école du 12 juin :

Cette année, il y aura pour la fête de l'école, une kermesse et un spectacle effectué par tous, prenant en compte les activités pédagogiques de l'année et les interventions d'interclasse.

#### Travaux à envisager :

Mme Ferrer demande un établi et un présentoir pour les livres dans sa classe.

Un dallage est demandé autour de la cabane dans la cour des maternelles.

Le conseil d'école s'est achevé à 20h30.

## La semaine du jardinage 12 mars 2004 :

Vendredi 12 mars, la classe des CP CE1, a pris le bus pour aller à Gamm vert . Les enfants étaient invités à aller jardiner.

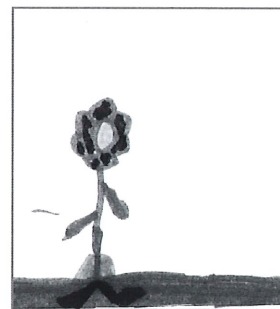
Gamm vert est un grand magasin où on vend des outils, des fleurs, du matériel pour les animaux , des plantes, des graines, des tondeuses, des motobineuses, des tronçonneuses, des tables et des chaises pour jardin, des cages pour les oiseaux...

D'abord on a mis des tabliers et on s'est mis en trois groupes A , B et C .

On a participé à trois ateliers avec des étudiants qui s'appelaient Laurent , Tiphanie et Christophe .

### 1<sup>er</sup> atelier : les semis

D'abord on a observé des bulbes, des graines collées sur un papier (haricots, carottes, capucines, coloquintes) . Des graines étaient en deux parties pour qu'on voit une sorte de petite langue de serpent blanche, la gemmule ; de la partiront la racine et la tige. On a vu aussi qu'avec le géranium, on peut couper une petite tige pour faire une autre plante. C'est une bouture.

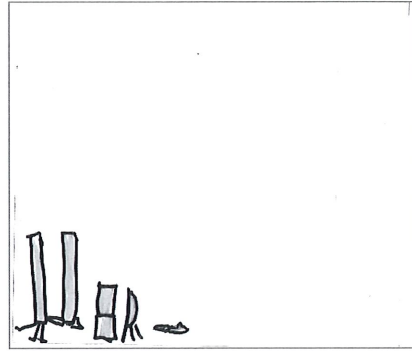


## Informations locales

### 2ème atelier: les outils

On a fait des devinettes pour trouver le nom de chaque outil. Il y avait :

- le râteau à gazon,
- la serfouette pour faire des sillons,
- le râteau pour enlever les cailloux,
- la fourche bêche pour retourner la terre,
- la fourche à fumier pour le foin,
- le pelle bêche pour les bordure,
- la binette pour les mauvaises herbes,
- le plantoir, le plantoir à bulbes et
- le transplantoir.

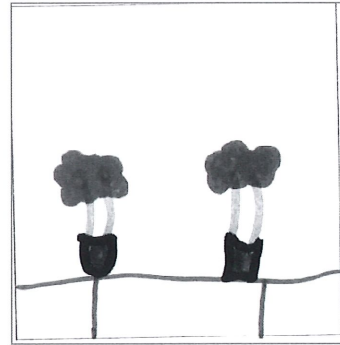


### 3ème atelier : le repotage

On a pris une jardinière ronde, on y a mis du terreau, on y a planté des fleurs, on a tassé et on a arrosé.

Comme fleurs, il y avait des pensées, des primevères et des cinéraires.

On a senti le thym, le thym au citron, la menthe et la lavande.



Enfin, on a eu un goûter, un diplôme, on a remercié et on est reparti avec nos tabliers, les semis, les jardinières, d'autres semis à faire et des graines, des affiches et un CD rom

### Nos avis :

J'ai bien aimé mettre les étiquettes sur les outils. J'ai aimé planter les fleurs avec Christophe, elles étaient belles.

J'ai bien aimé sentir les plantes. J'ai beaucoup aimé semer les graines. J'aimais bien quand on plantait les fleurs dans les pots.

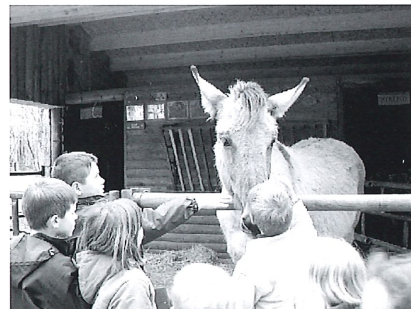
C'était un bon après-midi, les activités étaient amusantes. C'était bien d'être invités, les gens étaient gentils et on a eu un diplôme.



## Visite au zoo rama de Chizé

Le lundi 5 avril, nous sommes allés visiter le zoo rama de Chizé. Les animaux sont tous des animaux d'Europe. . Ce zoo est situé dans le département des Deux Sèvres. Le matin, nous avons nourri les animaux pour voir quel est leur régime alimentaire. Nous avons des panières avec de la salade, des morceaux de viande, du blé et de la pomme. A chaque animal, nous devons donner les 4 aliments et noter ce qu'il mangeait sur un carnet. L'après-midi, nous avons fait le tour des

grands enclos. Ensuite, nous avons dessiné les loups. Les cp-ce1





### Plantations à l'école

Les élèves de CP Ce1 ont planté des arbres sur les parterres de l'école avec l'aide d'Olivier.



### Interclasse avec l'animateur Thierry

On fait des jeux le lundi de midi jusqu'à l'heure du repas. Avec les CE1-CE2, on a fait du frisbee ultimate. On doit lancer le frisbee et savoir le rattraper correctement : cela permet de marquer des points dans l'embut de l'adversaire. L'ambiance est chaleureuse.

Les CM1 et CM2 ont fait des jeux d'opposition. On installait de gros tapis dans la salle de sport. Les jeux consistaient à faire tomber l'adversaire pour gagner. On était qualifié pour le deuxième tour.

Maintenant, depuis le début du mois d'avril, les CE1-CE2 font des jeux de société et les CM1-CM2 font du hip-pop.

### Le V.T.T. avec Thierry Gueraud

On a fait l'activité V.T.T. tous les vendredis. On a fait 3 ateliers de mécanique. On s'est entraîné à dérailler la chaîne, à enlever la chambre à air de la roue, à serrer et à desserrer le guidon.

On a fait des slaloms avec des plots alignés de différente manière. On s'est entraîné à rouler en patinant. On a appris à changer de vitesses et de plateaux.

Thierry nous faisait faire des descentes et des montées difficiles. Certains avaient un peu peur.

Mais il a dit à un élève qu'il était le meilleur et qu'il prenait dans la descente la bonne position, c'était Maxime.

*Marion Calatayut, Guillaume Reilhac, Maxime Renouleaud CM1.*



### La prévention routière

Le lundi 16 décembre et le lundi 29 février, nous sommes allés à la prévention routière, à Saintes.

Nous avons travaillé sur ordinateur et sur circuit.

Nous allons vous citer les 5 familles de panneaux : la famille des dangers (triangle rouge), la famille des interdictions (ronds rouges), celle des obligations (ronds bleus), celle des priorités (plusieurs couleurs), celle des indications (carrés bleus).

Le lundi 29, les CM1 ont passé des tests sur l'ordinateur et sur la piste.

Nous attendons les résultats: les meilleurs participeront à une finale le 12 juin.

*Marie Bernazeau CE2 Manon Target CE2 Laura Chardan CMI*

### Cours d'anglais à l'école Gustave Courbet

La maîtresse nous donne des cours d'anglais tous les jours pendant l'après midi.

Elle nous apprend l'alphabet en anglais, des chansons, des puzzles composés de lettres qui s'appellent « find the letter ». Au début décembre, nous avons étudié « father Christmas » (Père Noël) et « the Christmas tree » ( le sapin de Noël) .On a fait un jeu pour savoir se présenter « Who are you? », c'est une sorte de collin-maillard où on a les yeux bandés. On a appris une chanson sur les couleurs en anglais, c'est « song colors ». Pour mieux prononcer les mots en anglais, comme « boots », on apprend leur phonétique. Nous avons fait des jeux de théâtre dans la salle de sport, et nous sommes en train de commencer à apprendre les jours de la semaine en faisant des dessins.

L'anglais, c'est très bien à l'école. Ca nous servira au collège et plus tard si nous allons en Angleterre.

*Jason Metay CE2 Vincent Bourdageau CE2 Charlotte Pierre CMI*

### La Mangue Bleue

Dans la salle de sport de l'école Gustave Courbet, on a regardé un spectacle d'ombres et lumières : C'est un spectacle de marionnettes .Il parle des animaux, des oiseaux.

Les marionnettes sont faites en carton (le lion, le canard et Inadan le personnage principal.)

Quand on approche les marionnettes de la lumière, ça fait grossir l'image qu'on voit en gros plan sur l'écran.

IL y avait une lampe magique, qui est en fait un projecteur de cinéma.

La marionnette de Marcel le serpent était en tissu, en coton et en carton.

Il y avait son maître, le charmeur de serpents.

Commentaires :

*« C'était super! » Mathieu Blanc CMI*

*« C'était très bien ce spectacle avec des animaux » Malvina Denis CMI*

*« C'était super drôle, il y avait des animaux » Mélanie Target CE2*

### L'histoire de Léonardo da Vinci

Nom : Vinci      Prénom : Léonardo      Né le : 15 avril 1452      Mort le 2 mai 1519

Léonard de Vinci était un grand savant. Il était aussi peintre, architecte, écrivain.

Je m'intéresse beaucoup à l'histoire et ses inventions me passionnent.

J'ai visité le parc Léonardo da Vinci, au château du Clos Lucé pendant le week-end de Pâques.

Pour y aller, on doit entrer dans un grand bâtiment où toutes ses inventions sont exposées (en miniatures)

Dans le parc j'ai regardé des inventions grandeur nature. Certaines de ces inventions ont été abîmées par la tempête de 1999.

Il y avait aussi un atelier de peinture pour apprendre à dessiner.

Ça a été un grand plaisir pour moi , ça m'a vraiment passionnée, c'est très beau à visiter.

Essayez d'y aller, vous verrez.

*Julie Peron CE2*



### Le Mali

La classe de CE2/CM1 de l'école Gustave Courbet a des correspondants au Mali, Kabara, depuis le CP.

L'année dernière, en 2003, les Maliens nous ont envoyé des bracelets qu'ils avaient fabriqués eux même.

Cette année nous avons exploré une grande malle que madame Gandais nous a apportée.

La malle était remplie de jouets qu'ils avaient fabriqués eux mêmes avec du fer, du tissu, des stylos cassés, du bois...

Il y avait une carte d'Afrique peinte sur du bois, des petites voitures en fer avec des roues fabriquées avec des bouts de tongs, des petites poupées, de la dinette en terre, des petites motos en fer. Il y avait aussi des petits sacs en cuir pour recueillir l'eau : des outres.

A partir des photos des objets scannés par la maîtresse, nous avons inventé et transformé les objets de la malle en dessinant. Plus tard dans l'année on bricolera des objets.

Tous les objets de la malle voyagent d'école en école.

Madame Gandais nous a donné des photos de la part des familles de l'école de Kabara.

Grâce à ces photos, nous avons pu faire une exposition sur l'école et les jardins de Kabara.

N'oubliez **surtout pas** de continuer à nous donner des graines pour leur potager.

*Océane Monget CE2 Coraline Begaudeau CMI Laura Desvergues CMI*



### Le zoo de Chizé

Le lundi 5 avril, la classe de CE2 CM1 est allée au zoo rama de Chizé.

Avant d'aller à Chizé, on a travaillé sur ordinateur pour avoir des informations sur Internet : le plan nous indiquait où est Chizé, les animaux qu'on allait voir, les activités proposées. On y est allé en car, on a apporté notre pique-nique. On nous a accueillis.

Le matin, on a visité le grand parc. Nous sommes allés pique niquer dans la forêt de Chizé.

Et l'après midi, on a visité le petit parc et on a nourri des animaux. On a récupéré des poils de bouquetin, on a vu des loutres qui étaient très mignonnes. On a vu des rapaces : les ailes de vautours fauves étaient très grandes, les harfangs des neiges ressemblaient à la chouette d'Harry Potter. On a vu des serpents (couleuvres à collier, vipères aspic, couleuvres vert jaune), des lézards de muraille et des grenouilles dans un vivarium.

On a vu des loups, des porcs-épics. Les épines du porc-épic se relevaient. Les lynx se battaient. On leur a donné de la viande. On a vu des renards roux cachés dans une sorte de tunnel derrière une vitre.

Il y a aussi des chiens viverrins, des ragondins, des blaireaux, des castors, des singes et des tortues.

La plupart des animaux viennent d'Europe. Certains ont été récupérés

*Thomas Dumaine CE2 Guillaume Thibaudeau CMI*



### La Sortie à Saintes

Le vendredi 12 mars 2004, nous avons effectué une sortie à Saintes pour voir les monuments.

Nous avons vu le palais de justice, la bibliothèque, une moitié de cadran solaire dans la cour du musée des beaux arts de l'échevinage, le beffroi, la plus ancienne maison de Saintes. Nous avons visité la cathédrale St Pierre. C'est une cathédrale gothique qui n'a jamais été terminée. Il y a des gargouilles sur la façade.

On a vu des restes du rempart sous l'ancienne maison de monsieur Ferrer.

On est passé sur la passerelle.

On a aussi visité le musée archéologique.

On y a vu la salle du char, de grosses pierres qui ont été utilisées pour construire un rempart pour se protéger des barbares.

On a vu l'arc de Germanicus qui est en fait un arc votif, pas un arc de triomphe.

On a pris une rue qui date des romains.

On est passé devant la prison, on a continué le chemin et on est arrivé dans la

cour de l'abbaye aux dames. Il y avait un bâtiment qui avait été à moitié détruit par une bombe de la deuxième guerre mondiale.

On y a vu une maquette de l'abbaye, une exposition sur son histoire.

Nous avons été accompagnés par monsieur Christian Robert et madame Paulette Metay.

*Jean-Baptiste Robert et Antoine Delage  
CE2 Antoine Vieuille et Jordan Dugarcein*



### Suite du dictionnaire

#### **G Grivendredi :**

Oiseau qui ne vit qu'une journée

#### **H**

#### **Hymalayarbre :**

Souche en haut de montagne

#### **I Iguanananas :**

Fruit préféré des lézards

#### **J**

#### **Jardinierreur :**

Personne qui plante les mauvaises fleurs

#### **K**

#### **Kangourouragan**

Animal à ressorts qui crée de

puissantes

tornades

#### **L Lézardodo :**

Petit reptile qui fait la sieste

#### **M Marindice :**

Navire policier

#### **N Nigaudroit :**

Quelqu'un de bête qui ne tourne jamais

#### **O Orangentil :**

Fruit agréable à manger

#### **P Pandaide :**

Ours qui donne un coup de main pour faire les devoirs

#### **Q**

#### **Quartettépuisé :**

Quatre musiciens épuisés

#### **R Ratortue :**

Animal avec une carapace et un long museau

#### **S**

#### **Serpenticolore**

Reptile de trois couleurs

#### **T Tigrenouille :**

Mammifère carnassier vert qui vit au bord des mares

#### **U Uniformenu :**

Habit fait avec des aliments

#### **V Varanchois :**

Reptile vendu en conserve

#### **W Wagonez :**

Petit véhicule qui a deux trous

#### **X**

#### **Xylophonennuyé**

Instrument de musique qui sonne faux

#### **Y Yoyondée :**

Jouet qui fait pleuvoir si on déroule le fil

#### **Z Zigagonflé :**

Grosse courbe remplie d'air



## Carnaval de l'école, le 13 mars

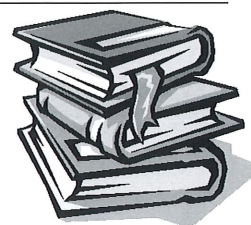
Superbe défilé dans les rues de Bussac ce matin là...

Félicitations aux enfants, parents et enseignants pour leur imagination dans les déguisements !





## Nouvelles de la bibliothèque



**1 chemin de grand village - Tél : 05 46 97 18 14**

**Horaires : 16h30 à 19h les mercredis et vendredis.**

Le bibliobus est passé...600 nouveaux livres sont à votre disposition !!  
Les bénévoles, toujours actives sont prêtes à vous conseiller le dernier polar arrivé (pour les amateurs, le Fred Vargas nouveau est arrivé.....à consommer sans modération !!)

Les séances de bébés lecteurs ont fait le plein, ci-dessous quelques photos de nos plus jeunes « accros ».... ..qui sait, peut-être de futurs écrivains ?





## FOYER RURAL

### Le mot du président

*Après un trimestre sans animation festive, nous allons reprendre le cours de nos activités aussitôt que la salle municipale et ses annexes seront mises à disposition.*

*L'aménagement d'un WC dans le hall du foyer rural, la fermeture du couloir pour des besoins de sécurité incendie, l'aménagement d'un accès direct sur l'espace scénique, la disparition de la scène, l'agrandissement de la surface au sol de la salle, et surtout la disparition des toilettes au milieu de celle-ci font notre nouvel environnement.*

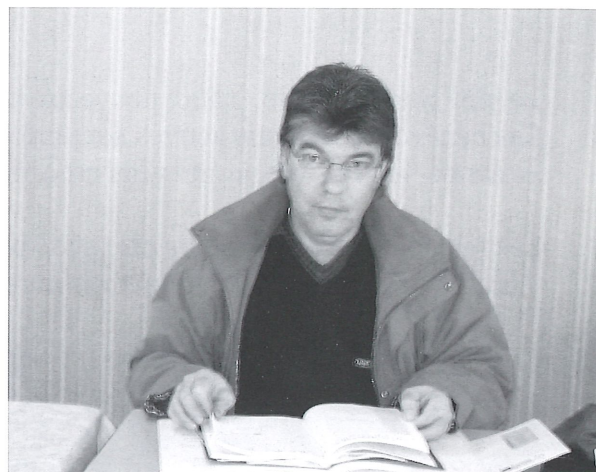
*Nous avons auparavant eu à remettre en ordre le bureau et surtout la cuisine qui a été occupée et empoussiérée, y compris la vaisselle qui était restée dans les placards.*

*La première soirée sera, si je ne me trompe, le repas antillais du 22 mai organisé par la section jumelage, auquel vous êtes tous conviés et à cette occasion nous pourrons tester ces nouveaux équipements.*

*La fête de la musique le 19 juin nous réunira à nouveau, ainsi que le rallye de Saintonge qui est prévu le 24 juillet.*

*Le mois de mai est également le dernier mois de l'activité associative annuelle puisque les bilans d'activités des sections du Foyer Rural sont clos au 31 mai. Chaque responsable et chaque trésorier remet les comptes au trésorier général afin que celui-ci établisse le bilan global qui sera présenté à l'assemblée générale du Foyer.*

*Les secrétaires établissent un rapport d'activités et il reste à fixer les AG des sections pour qu'à la rentrée de septembre nous puissions*



*faire l'AG du Foyer Rural avec cette année le renouvellement d'un tiers du conseil d'administration.*

*Je profite de l'occasion pour faire appel à candidatures.*

*La vie associative est riche et génère un lien social important. Pensez-y à l'heure où l'individualisme met en péril la solidarité et le civisme.*

*Etre acteur dans son village est une étape importante dans le développement local.*

*Le Foyer Rural est ouvert à tous et si vous n'y trouvez pas l'activité qui vous intéresse, il est peut-être possible de la créer.*

*Pour tout renseignement adressez vous aux sections directement ou au 05.46.74.29.02. Vous pourrez prendre rendez vous et rencontrer un des membres de l'association.*

Jean Paul Lajoie

### Accueil des nouveaux Bussacais

Comme chaque année, début février, le Foyer Rural invite les nouveaux habitants à un pot de bienvenue.

C'est donc le 13 février que nous avons eu le plaisir de recevoir les 12 familles qui avaient répondu à l'invitation. 2 s'étaient excusées.

Au total 27 familles étaient concernées.

Cette rencontre a eu lieu dans la salle de tennis de table en présence des membres du conseil d'administration, des responsables des sections ou de leurs représentants et également des adjoints et conseillers municipaux. Mr le Maire nous a rejoint plus tard.

C'est avec émotion que cette rencontre se produit, car les familles invitées ne connaissent pas toujours les autres participants et notre but est justement de faire passer la convivialité qui anime notre foyer.

Le mot de bienvenue du président ouvre la soirée d'accueil et la présentation des activités par leurs responsables permet de mettre des visages aux noms qui paraissent sur le livret d'accueil qui a été porté chez chaque nouvel arrivant.

La parole est donnée ensuite à Mme Pubert, adjointe au Maire, mais également membre du conseil d'administration du Foyer, pour souhaiter à tous, au nom du conseil municipal, un séjour agréable dans notre village, en rappelant que l'animation est le fruit du travail de bénévoles.

Après ces quelques mots nous partageons le verre de l'amitié et c'est le moment où les rencontres se font entre les anciens et les nouveaux. Certains se connaissent déjà car ils habitent Bussac depuis plus longtemps, les autres font connaissance, posent des questions sur le fonctionnement des activités, et des contacts sont même pris.

Mr Perreau, paysagiste, nous a même proposé des lots pour nos activités et à ce jour il nous a offert 2 coupes, nous le remercions ici même.

Les galettes charentaises et le kir permettent l'évolution des échanges et c'est avec satisfaction que tout le monde se sépare quelque temps plus tard.

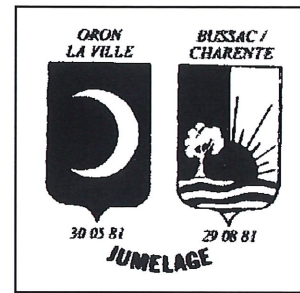
Cette animation d'accueil a beaucoup plu aux invités, certains surpris par l'initiative et d'autres conquis d'avance. Nous espérons retrouver ces familles lors de nos activités récréatives ou sportives afin que ce contact initial se transforme en lien convivial pour le plaisir de tous.

JPL





## SECTION JUMELAGE



### - DECES DE JACQUELINE COURVOISIER

*Le temps passe. Et chaque fois qu'il y a du temps qui passe, il y a quelque chose qui s'efface.*

*Jules Romains*

En 1991 le Comité de Jumelage fêtait les 10 ans de son jumelage avec Oron La Ville. Parmi les Oronais présents à Bussac, Jacqueline et Teddy Courvoisier logeaient chez nos amis Pierrette et Henri Courtin. Le livre d'or du jumelage porte encore l'empreinte de leur passage à Bussac, puisque à cette occasion, Teddy a d'un habile coup de crayon retracé, en couleur, une partie des lieux que nous avons visités ; la Corderie Royale à Rochefort, le musée des Alambics à Saint-Romain de Benet, Rocamadour, Sarlat, Beynac, ....etc...

A chaque rencontre en Suisse nous n'avons pas manqué de nous revoir et d'échanger quelques propos autour du verre de l'amitié.

Début janvier 2004, la nouvelle brutale nous est arrivée, Jacqueline est décédée.

Notre dernière rencontre remonte à juillet 2001, lors des 20 ans, fêtés à Oron La Ville, où elle nous avait rendu une courte visite. Elle était dans la peine après la perte de son second fils, les deux étant disparus à peu de temps d'intervalle.

Nous gardons un agréable souvenir de cette femme si douce et si gentille et, à Teddy le Comité de Jumelage et l'ensemble de ses amis l'assurent de leur soutien et de leur amitié.

### - SOIREE ANTILLAISE

Samedi soir 22 mai prochain, dans la salle municipale rénovée et légèrement agrandie, le Comité de Jumelage organise sa soirée antillaise annuelle.

Comme habituellement le punch à volonté, les acras de morue et boudins antillais ouvriront la soirée dans la bonne humeur. Les places étant limitées à 150 il est prudent de réserver dès maintenant aux N° de tél : 05 46 74 29 02 et 05 46 93 71 80 et ce jusqu'au 15/05.

Prix des places : 25 € pour les adultes et 13 € pour les enfants de moins de 12 ans.

### - BROCANTE

Dimanche 6 juin, la 10<sup>ème</sup> brocante organisée par le Comité de Jumelage se tiendra sur la place d'Oron La Ville.

Elle est ouverte à tous. Toute personne désirant présenter des objets à la vente est priée de se faire inscrire auprès du N° de téléphone 05 46 74 13 14 pour réserver son emplacement.. Pour les autres, nous espérons qu'ils nous réserveront leur journée pour nous rendre visite et fureter sur les différents étalages pour trouver l'objet rare et rendre cette journée la plus animée possible.

Le Comité de Jumelage

## SECTION PETANQUE

### CALENDRIER DES CONCOURS POUR L'ANNEE 2004

Vendredi 23 Avril	20h30	Concours communal (1)
Vendredi 7 Mai	20h30	Concours ouvert à tous (2)
Samedi 22 Mai	14h30	Concours officiel (réservé aux licenciés)
Vendredi 4 Juin	20h30	Ouvert à tous
Vendredi 25 Juin	20h30	Ouvert à tous
Samedi 10 Juillet	18h30	Ouvert à tous
Samedi 31 Juillet	20h30	Communal
Vendredi 30 Août	18h30	Ouvert à tous
Samedi 18 Septembre	14h30	Concours officiel (Réservé aux licenciés)

(1) Les concours communaux sont réservés aux habitants de Bussac sur Charente (licenciés ou non licenciés) et à leurs invités.  
(Concours à la mêlée, en quatre parties)

(2) Les concours ouverts à tous se font en doublettes constituées, en quatre parties (pour les licenciés ou non licenciés)

Les entraînements ont lieu tous les mercredis après-midi ainsi que les dimanches matin durant toute l'année. Du 30 avril au 1<sup>er</sup> octobre 2004, les entraînements reprendront aussi tous les vendredis soirs.

### AMIS BUSSACAIS, VENEZ DECOUVRIR LA PETANQUE

#### Samedi 15 Mai à 18h30

en doublettes ouvert à tous,  
concours de pétanque de la section Football

#### Vendredi 8 octobre à 18h30

en doublettes ouvert à tous,  
concours de l'ACCA (chasse)

#### SAMEDI 13 NOVEMBRE A 20H30 LOTO LA BOULE BUSSACAISE



## SECTION TENNIS DE TABLE



La saison sportive va bientôt s'achever sur un bilan très satisfaisant en terme de participation aux entraînements comme dans les résultats au championnat organisé par l'animateur départemental Serge Prouzat.

C'est en effet un nombre de dix à quinze joueurs qui se sont retrouvés le jeudi de 18h30 à 20h30 et au-delà car certains ont du mal à décrocher !



## Foyer rural

---

Les rencontres du critérium se sont déroulées en match aller-retour entre les communes de Fontcouverte (2 équipes) et Dompierre (2 équipes), Préguillac et Bussac.

L'équipe de Préguillac nous a reçus pour la finale le 19 mars 2004. Cette soirée s'est déroulée dans un esprit sportif et très convivial.

La remise des coupes et le verre de l'amitié ont clôturé cette compétition.

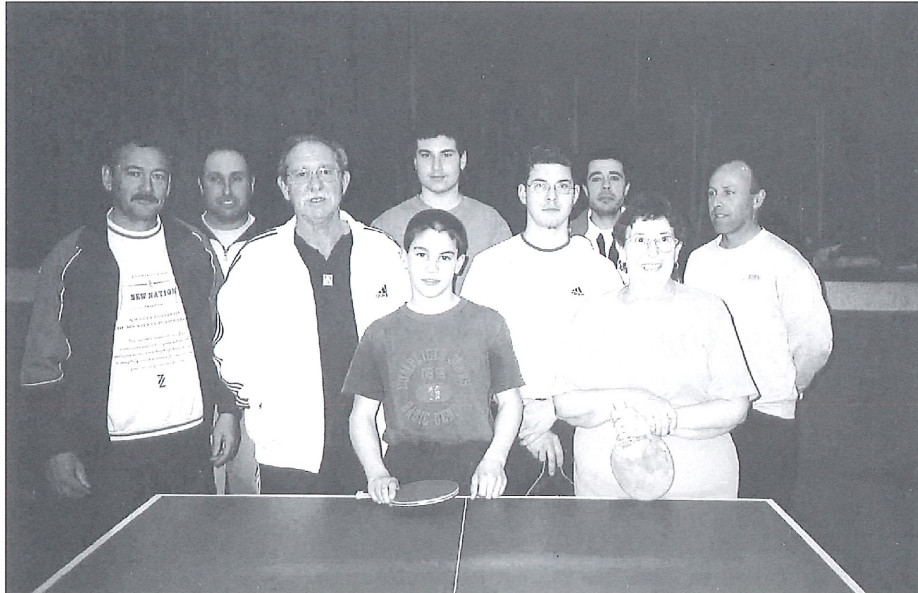
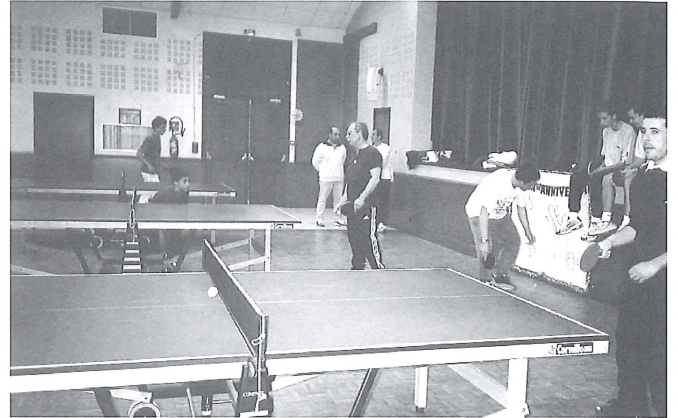
Bussac a terminé à la quatrième place, légèrement en recul par rapport à l'année dernière mais avec la participation du plus grand nombre de joueurs sans calcul du résultat. (on ne peut pas en dire autant de nos voisins).

Nous remercions la commune de Bussac d'avoir offert une coupe qui a été remise à l'équipe de Fontcouverte 1, vainqueur du championnat.

Le mardi 30 mars, nous nous sommes réunis pour un bilan de fin de saison et pour organiser l'année prochaine. Il est envisagé d'engager deux équipes au critérium et de faire un petit pique-nique fin mai.

Fabrice se propose de prendre en main l'entraînement qui va nous faire progresser. Il a aussi accepté d'être représentant auprès du foyer rural.

Félicitations pour la participation assidue et la motivation des pongistes Bussacais qui ont bien défendu nos couleurs.



Pour tous ceux qui souhaitent venir nous rejoindre, la salle située au premier étage du Foyer Rural est ouverte le jeudi de 18 heures à 20 heures, aux ados et adultes.

Responsable : Bernard MIGNON Tél : 05.46.93.76.60

## SECTION FOOTBALL



La section football, remercie la municipalité qui a fait procéder au roulage, désherbage et scarification du terrain.

Nous sommes heureux d'annoncer, la naissance de :

- Mathias PATROULLAULT
- Lou CHABOT

dont les Papas jouent en équipe seniors. Tous les membres du club, souhaitent beaucoup de bonheur aux bébés et adressent toutes leurs félicitations aux heureux parents.

### **Nous informons les artisans et commerçants de BUSSAC, que deux étudiants**

( BTS Force de Vente au lycée technique de Saintes ) : Antoine MAROUBY et Paul COURDE recherchent pour notre section d' éventuels sponsors.

Pour ce qui concerne les équipes :

- Les débutants et poussins défendent nos couleurs avec cœur à chaque plateau, et effectuent une saison plutôt satisfaisante.

- Les benjamins pointent à la 2<sup>ème</sup> place de leur poule. avec 4 victoires et seulement 2 défaites.

Cette équipe sera très performante la saison prochaine.

- Les seniors , à 2 journées de la fin du championnat, se retrouvent à la première place. Le dimanche 18 avril, ils se déplacent aux Eglises d'Argenteuil ; un résultat positif et ce sera peut être la montée en promotion de 1<sup>ère</sup> division.



Pour la saison 2004-2005, le club sera heureux d'accueillir toutes les personnes qui le souhaitent et aussi les enfants nés en :

1997/1998/1999 : pour les débutants.  
1995/1996 : pour les poussins.  
1993/1994 : pour les benjamins.

La section foot annonce les dates à retenir, et vous invite à y participer :

- vendredi 14 mai : Assemblée générale à 19h (salle des fêtes)
- samedi 15 mai :  
plateau débutants à Bussac – 14 h  
concours de pétanque à Bussac – 18 h 30 (doublette) ouvert à tous
- dimanche 23 mai : repas du club à 13 h



## SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET MARCHE

### Activités prévues

- **Dimanche 2 mai** : marche annuelle pour la journée. Rassemblement à 8h30 sur le parking du Gros Roc. Départ à 9h pour un circuit de 14 km à travers champs et bois. Soyez à l'heure et bien chaussés. Arrivée vers midi. Apéritif offert par la section et un pique-nique sur place (chacun apportant son panier).
- **Du 24 au 29 mai** : Sortie randonnée à Najac en Aveyron, 40 participants pour 5 jours (marches et visites des sites pittoresques de la région). Compte rendu dans le prochain Bussac Info.
- **Dimanche 13 juin** : sortie marche du trimestre à Ronce les Bains
- **Vendredi 18 juin** : Assemblée générale de la section à 18h30 au Foyer Rural. Appel à candidature pour le stage de formation Animatrice G.V.
- **Samedi 16 octobre** : repas fruits de mer avec animation. Réservez votre soirée.

### Reprise des cours

Gymnastique volontaire le mardi 7 septembre à 18h45  
Step mercredi 8 septembre à 19h à la salle de motricité de l'école Gustave Courbet.

### *BONNES VACANCES ET A BIENTOT*

Janine COSTE



---

## ASSOCIATION MELODY

L'association MELODY a présenté ses élèves à l'examen annuel du Centre d'Animation Musical du Poitou Charente, le CAMPC .

Parmi eux, une jeune fille de BUSSAC mademoiselle MAULAVE Cindy, qui a obtenu en catégorie Moyen 1, dernier échelon avant les années Supérieur, un premier Prix Médaille d'Or.

Prochaine étape, l'éliminatoire de la Coupe d'Europe d'Accordéon et d'Orgue qui se déroulera, cette année, à Meursac le 13 Juin 2004.

Vous pouvez aussi venir voir tous ces jeunes sur la scène de BUSSAC, à l'occasion de leur audition le 26 Juin 2004, à 19h30.

L'entrée est gratuite, venez passer avec nous une agréable soirée en musique.

## II BUSSAC-SUR-CHARENTE

L'accueil  
des nouveaux Bussacais s'est fait au foyer rural

# Bienvenue aux nouveaux !



PHOTO MARIE LAURE REIX

Une rencontre pour mieux s'intégrer au village

■ La commune de Bussac-sur-Charente vient de s'agrandir pour cette année écoulée, de vingt-sept nouvelles familles. Comme à l'accoutumée, le foyer rural vient donc accueillir tous ces nouveaux Bussacais, afin de les familiariser avec quelques personnes actives au sein des associations, et d'être présentés aux membres du Conseil municipal qui participent à cette réunion. La moitié des familles ont répondu présentes à l'invitation du foyer rural, a précisé que « rassembler

les gens va permettre de renforcer le lien social entre les anciens du village et les derniers arrivés.

C'est l'une de nos missions puisque le foyer rural est un mouvement d'éducation populaire, il faut faire participer les gens, être actifs et donner de son temps pour la vie associative du village ».

Cette année, les membres de l'association se sont déplacés de maison en maison afin de remettre à ces nouvelles familles la brochure présentant toutes les activités du village.



